

## LE SERVICE CIVIQUE C'EST QUOI ?

- > C'est un engagement volontaire au service de l'intérêt général
- > Ouvert aux 16-25 ans, élargi à 30 ans aux jeunes en situation de handicap
- > Accessible sans condition de diplôme, mais avec beaucoup de motivations
- > Le Service Civique est indemnisé et s'effectue en France ou à l'étranger



**MIGRATIONS & DEVELOPPEMENT PROPOSE UNE MISSION**  
à partir du 2 octobre 2017, à Marseille  
pour une durée de 12 mois (30h/semaine)

**VALORISER LES ACTIONS DE SOLIDARITE INTERNATIONALE DE L'ASSOCIATION  
AUPRES DE SES ADHERENT-E-S**

Migrations & Développement (M&D) est une organisation franco-marocaine créée par des migrant-e-s pour mener des actions de développement dans les villages de leur région d'origine et qui s'attache à créer des liens entre deux rives de la Méditerranée, depuis 1986. M&D met en œuvre des projets visant à renforcer le lien social sur des questions d'éducation, de santé, d'alimentation, de gouvernance locale, tout en cherchant à répondre aux défis du changement climatique via le soutien à une agriculture familiale et aux activités de l'ESS. L'ensemble de l'activité de M&D vise à rapprocher les deux rives de la Méditerranée en favorisant les rencontres interculturelles.

Sous la responsabilité de la Responsable France, et en lien avec la Cheffe de Pôle "Solidarité Internationale", le Secrétaire comptable et la Chargée de Communication, ainsi que le reste de l'équipe et les membres actifs de l'association, en France et au Maroc, le/la volontaire aura pour missions de :

- (1) Appuyer le suivi et l'évaluation des projets (suivi narratif et financier des projets, recherche de financements, de partenariats...);
- (2) Animer l'organisation d'ateliers de promotion des activités de M&D et la réalisation et diffusion de portraits vidéos et photos, auprès des adhérent-e-s de l'association et du grand public.

### COMMENT POSTULER ?

Merci de nous envoyer un CV et une lettre de motivation à l'attention d'Emilie BONNASSIEUX à :  
communication[at]migdev.org  
ou via le site de l'Agence du Service civique : [www.service-civique.gouv.fr](http://www.service-civique.gouv.fr) avant le 25 septembre 2017.